Marc Quaghebeur (dir.)

Analyse et enseignement des littératures francophones

Tentatives, réticences, responsabilités

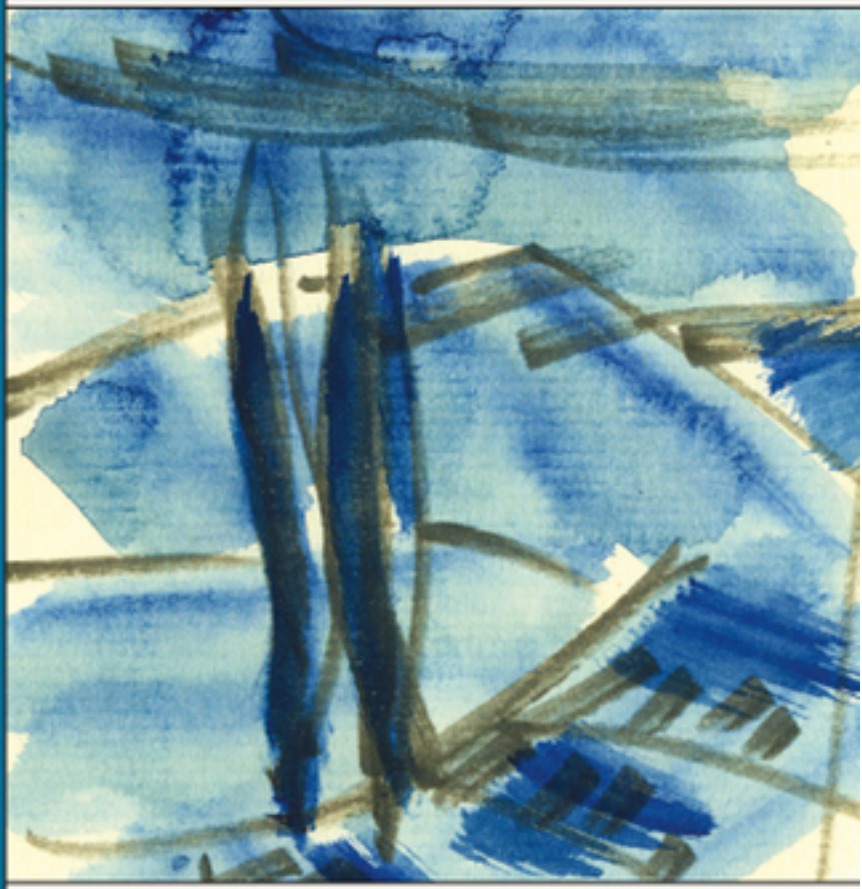

Marc Quaghebeur (dir.)

Analyse et enseignement des littératures francophones

Tentatives, réticences, responsabilités

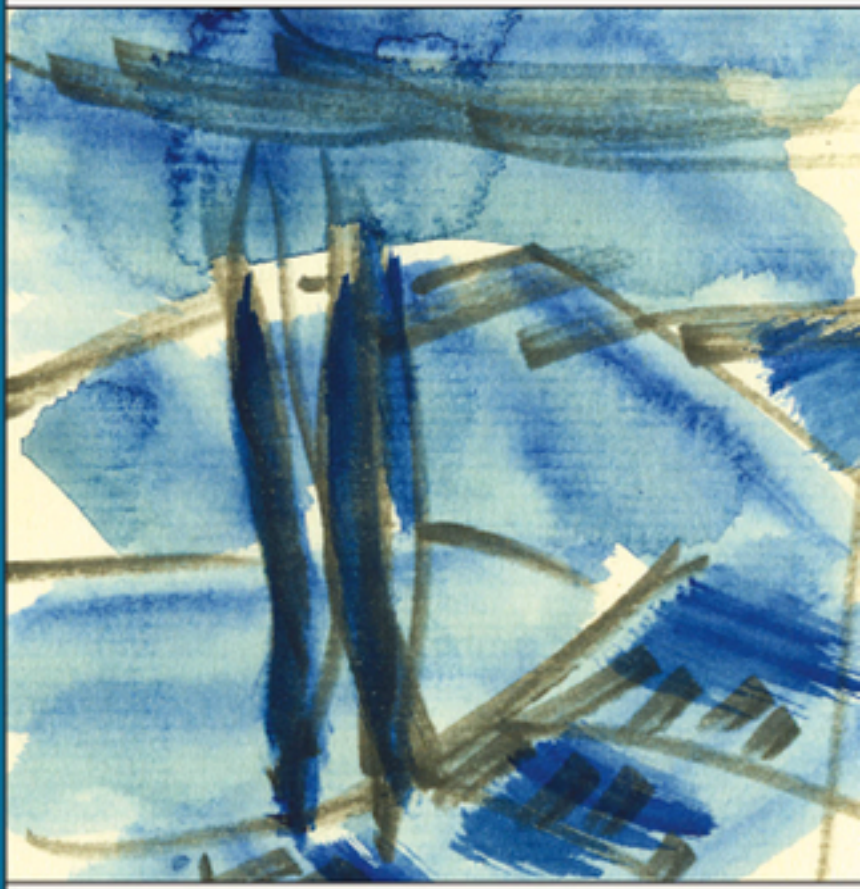

La création de l'Association européenne pour les études francophones

Yves BRIDEL

Vice-président de l'AEEF
et Professeur émérite de l'Université de Saint-Gall

À l'origine du colloque, nous trouvons une conviction partagée par plusieurs d'entre nous : les études francophones sont à un tournant de leur histoire. Il faut réviser notre manière d'envisager la francophonie et d'en parler.

C'est pourquoi, à la mort de l'Association francophone d'Études centre-orientales (l'AEFECO), qui devenait ingouvernable mais dont le dernier colloque il y a cinq ans[1] *esquissait déjà ce que pouvaient être les études francophones, ses membres décidèrent de fonder l'Association européenne pour les études francophones (l'AEEF) – dont c'est ici le premier colloque. Cette association a placé en première ligne, parmi les axes de réflexion et d'étude qu'elle désire mettre en œuvre, l'enseignement des littératures francophones par lequel, pensons-nous, doivent pouvoir s'affirmer les valeurs et les enseignements que les champs culturels francophones véhiculent dans un monde de plus en plus divers. Notre chance est d'avoir eu le soutien de deux institutions : les Archives & Musée de la Littérature et le Centre Wallonie-Bruxelles de Paris.*

La francophonie ne peut plus se comprendre comme elle l'a été depuis cinquante ans. Sa réalité et sa force se trouvent dans la diversité qui englobe toutes ses parties, et en particulier ses parties européennes, la Belgique francophone, la Suisse francophone et bien sûr tout d'abord la France. L'histoire de la langue française, celle des cultures qu'elle véhicule, celles des rapports entre francophonies européennes et extra-européennes est à faire et à refaire. Nous commençons aujourd'hui cet

[1] Yves Bridel, Beïda Chikhi, François-Xavier Cuche et Marc Quaghebeur (dir.), *L'Europe et les Francophonies, Langue, littérature, histoire, image*, Bruxelles, PIE Peter Lang-Archives & Musée de la Littérature, « Documents pour l'Histoire des Francophonies / Théorie », 2005.

examen critique des francophonies avec un regard nouveau. À l'aide des exemples que nous allons analyser, ce colloque mettra en évidence les richesses singulières de nos littératures comme leur parenté. L'un des enjeux de ces journées est de dépasser les clivages nationaux. C'est une réflexion transversale, multipolaire que nous sommes invités à pratiquer. Elle doit déboucher sur de nouvelles perspectives, sur leur rapport à l'Histoire, au pouvoir et à leur expression et aussi à des perspectives dans un enseignement renouvelé des littératures francophones.

Sans vous, ce projet serait mythique. Nous voulons sortir du mythe. Nous voulons être irrecevables dans le monde des francophonies des années passées.

Francophonies d'Europe et d'ailleurs

Marc QUAGHEBEUR

Président de l'AEEF
et directeur des Archives & Musée de la Littérature

Comme vient de le rappeler Yves Bridel, l'AEEF fut créée à partir de l'AEFECO. Cette dernière avait vu le jour avant la chute du Mur de Berlin, dans un contexte très différent du nôtre par conséquent.

L'évolution intra-européenne, malgré les scepticismes qu'on peut éprouver à l'égard de ce qui se passe dans les instances de l'Union comme dans les États qui la composent – avec le retour d'une sorte d'ethnisme larvé particulièrement périlleux – amena logiquement à se dire que le temps était venu de fonder une association européenne qui s'intéresse aux francophonies. L'expérience de l'AEFECO nous avait montré les difficultés que posent ces institutions internationales. Certaines conclusions s'étaient imposées.

Par ailleurs, il nous semblait important de créer une institution européenne de ce type aussi bien au niveau intellectuel que spirituel et institutionnel. Longtemps, le mot francophone couvrit l'espace extra-européen, ce qui était un faux culturel notoire en effet mais historiquement explicable. Cette situation arrangeait certains représentants de l'Hexagone. Là aussi, les choses ont évolué. Notamment grâce à une série de travaux comme le colloque L'Europe et les francophonies*, organisé par l'AEFECO en 2001 à Strasbourg, et qui a remis une série de pendules à l'heure. Et d'autant mieux qu'il ne s'agissait pas d'une exclusive puisque l'Europe et les francophonies ne peut se penser qu'à travers son pendant, les francophonies et l'Europe.*

Nabile Farès a fort bien parlé de la colonisation de la langue, y compris dans les Francophonies originaires où le français s'est aussi inventé depuis l'origine de notre langue. Nous, francophones, sommes donc tous dans un état de colonisation de la langue, inconscient ou semi-conscient. Cela dessine une situation singulière par rapport à celles des autres langues « impériales ». Plusieurs pays ont en effet

produit cette langue qui a toutefois fini par s'identifier au seul d'entre eux, celui où l'on trouve le plus grand nombre de locuteurs du français – c'est important de le relever. Celui qui a fait de la langue le lieu majeur de son unification et du dépassement de ses idiomes comme de ses complexités ; celui qui la mit au cœur de son mythe et de son identité historique.

Nous allons, avec vous, au terme de ces journées, mettre sur pied une association européenne francophone qui n'est pas exclusive des associations qui se développent sur d'autres continents. Nous allons, ce faisant, tenter de fédérer toutes les recherches qui se déploient en Europe malgré les résistances aux corpus francophones. Paradoxe significatif : c'est en général dans les pays allophones que se sont développés de véritables centres d'études francophones. En créant cette association, nous créons une dynamique qui pourrait susciter elle-même un mouvement devant déboucher sur une refonte foncière de l'approche de ce qui s'est écrit et s'écrit en français.

Aujourd'hui, s'il n'y avait pas les littératures francophones, que serait la seule littérature française ? La France n'a pas encore suffisamment compris qu'elle est un pays francophone. En incluant la littérature française parmi les littératures francophones et en les dialectisant avec elle, nous espérons dégager un espace de vie ; développer une série de réseaux à inventer ensemble.

Dès le départ, il nous semble également essentiel d'inclure, dans nos travaux, la dynamique de la création. Pour prolonger une sorte de maillage parallèle et rappeler que l'approche de la littérature doit d'abord partir d'elle : la présence des nombreux écrivains francophones non européens qui ont choisi ou dû vivre dans nos pays nous y aidera.

À côté de cet espace de création, il nous paraît important de créer un groupe qui se penchera sur les façons de repenser l'histoire de ce qui s'est écrit en langue française. Dans des transversalités qui ne se réduisent pas à l'histoire de la littérature française telle que la pensa Gustave Lanson dans le fabuleux monument mythique qu'il publia après le désastre de Sedan, à l'heure où Littré nous donnait son Dictionnaire de la langue.

Un autre aspect primordial est de songer, avec les gens de terrain – particulièrement dans les pays où le français n'est pas une langue originaire – à une nouvelle façon d'enseigner les littératures francophones. Dans une ouverture au pluriel et à la diversité qui serait une façon subtile et efficace de combattre le recul du français auquel nous assistons hélas de ci de là.

Par rapport à ce qu'est l'Europe et le monde, la question des traductions de livres français et francophones est une dimension nouvelle qu'il faudra pouvoir mettre en place. À quoi nous espérons contribuer à travers cette association.

« Francophonie d'Europe et d'ailleurs » pourrait être la formule de celle-ci. Étant entendu que cet ailleurs régénère ce que l'on appelle parfois le vieux continent. C'est l'objectif de l'association de droit international que nous vous présentons.

Perspectives d'avenir

Michèle GENDREAU-MASSALOUX

Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie

Monsieur le Directeur, mes chers collègues, chers amis,

Être si bien accueillis au Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, c'est être accueillis en Francophonie, dans un lieu pluriel, qui donne en France, à la Belgique, à la francophonie de Belgique, un cœur vivant, sensible à la pluralité des écritures francophones. Le lieu est donc une sorte de symbole, que le Festival « Francofffonies » a voulu souligner. La France, qui n'a pas toujours été très sensible à sa qualité de pays francophone, essaie aujourd'hui de se trouver engagée – en particulier dans les diverses écritures de langue française qui portent la marque de leurs relations à ce pays – non pas dans une vision de la supériorité de tel ou tel pays, mais dans une simple constatation du caractère vigoureux de la production en langue française, et de sa prolifération.

Ce festival, porté par Monique Veaute mais aussi, comme je l'ai constaté au Salon du livre, par des personnalités littéraires – dont Daniel Maximin n'est pas la moindre –, qui lui donnent une vigueur et un élan exceptionnels, est une occasion de montrer qu'à côté de la francophonie du réel, celle des institutions, de l'Organisation internationale de la francophonie dont Philippe Nayer insistera sur le rôle mondial, il y a aussi un rêve francophone, à l'œuvre dans l'écriture : quand Marc Quaghebeur écrit sur les Aurès dans Clairs Obscurs*, il n'est pas sûr qu'il ait déjà porté ses pas vers l'Algérie, et pourtant la fiction parle d'un lieu qui inspire une pensée.*

L'une des particularités de ce colloque est d'abord de se fonder sur les chemins de l'écriture, souvent inspirés par des autobiographies, par un contact avec des lieux et des temps particuliers, mais qui font apparaître, par la fiction, plus clairement, des questions universelles. La première vertu de l'intitulé de la problématique annoncée, c'est de montrer que ces chemins de l'écriture francophone portent une histoire, ou des histoires, que l'on ne peut pas analyser au cas par cas sans

révéler, en d'autres lieux, des histoires comparables, qui leur font écho. La deuxième, c'est qu'il associe à ces histoires vivantes, incarnées – Pierre Mertens, un des écrivains qui représente ce que l'on peut appeler la « belgitude », parle du style comme d'une « incarnation » – une volonté d'analyse, une vision de l'enseignement, une pensée qui projette un regard critique, une réflexivité sur la naissance même du geste de l'écrivain, du poète, du prosateur, de celui qui nous fait réfléchir et rêver.

À cet égard, je voudrais saluer la nouvelle alliance qui vient d'être scellée entre les Archives & Musée de la littérature à Bruxelles et l'Agence universitaire de la Francophonie, parce que l'institution dirigée par Marc Quaghebeur, qui est récemment devenue membre de l'Agence universitaire de la Francophonie, allie de façon remarquable la culture vivante et la création à la pensée critique, au travail de l'enseignement.

Les chemins de l'écriture qui se déploient à travers les Archives & Musée de la littérature à Bruxelles placent la France aux côtés des autres pays de la Francophonie, sans cloisons ni prééminence. Ce lieu de travail vivant met en rapport des étudiants qui préparent des thèses à un véritable réseau qui associe, par exemple, des enseignants de Lubumbashi à des enseignants de Belgique et de France, ainsi que d'autres parties de l'Europe, et du Québec et du monde entier, en particulier d'Europe centrale et orientale. Voilà pourquoi notre rencontre offre l'occasion d'une reprise en charge de l'histoire, de l'histoire de l'écriture, en même temps qu'elle va décider de quelques pistes pour un élan vers ces recherches avec les Archives & Musée de la Littérature.

Tout chemin d'écriture qui passe par une langue porte l'histoire d'une volonté et d'un choix. Même lorsqu'on a deux parents francophones et que l'on ne connaît pas d'autres langues que le français, écrire en français ne va pas de soi ; Vassilis Alexakis, à qui j'ai remis le prix Édouard Glissant, n'a pas choisi que le français : à un moment de sa vie, il a décidé d'apprendre une langue d'Afrique, le sango, à laquelle ne le rattachait aucune tradition familiale.

Vassilis Alexakis a choisi de vivre en France pour fuir le régime politique de son pays d'origine. À Paris, cherchant à subsister, il a peu à peu appris le français, et il est devenu un écrivain francophone reconnu. Un jour, il a perdu son père, et il a découvert que ni la langue de son enfance, ni la langue qu'il avait choisie, le français, ne lui permettaient d'aller au bout de ce deuil, de cette douleur. Il a recherché, dans l'univers des langues, une langue de l'affectivité, et il a pensé que l'Afrique serait un bon endroit pour la trouver. Ne connaissant per-

sonne en Afrique, il a demandé où se trouvait le cœur de l'Afrique. Il pensait que le cœur, siège des sentiments, pourrait lui apporter la langue d'Afrique qu'il cherchait. On lui a répondu que le cœur de l'Afrique c'est la Centrafrique, la République Centrafricaine, qui est au centre, donc au cœur, et on lui a appris que la langue de la République Centrafricaine est le sango. Alexakis est donc parti en quête d'un professeur de sango, qu'il a trouvé en la personne d'un retraité, installé dans le midi de la France, et il a étudié le sango. Puis il est parti à Bangui et aujourd'hui il est devenu l'ami de personnalités centrafricaines qui le considèrent comme un expert dans leur langue, qu'il s'est appropriée et qu'il a enrichie d'un certain nombre de vocables.

De même le choix de la langue française par des écrivains de familles non francophones mérite d'être replacé dans des histoires individuelles, souvent complexes, celle de Samuel Beckett dont on a célébré le centenaire en 2006, celle d'Eugène Ionesco ou d'Hector Bianciotti. Des « Doubles Je » s'expriment également en deux langues, et Bernard Pivot en a fait le beau sujet d'une émission malheureusement disparue. Ces choix individuels, que vos travaux vont évoquer, portent la marque de la relation de la langue choisie dans l'écriture aux langues de collectivités qui se sont définies politiquement par leurs cultures et la langue qui les porte. Quand on lit Jean-Louis Lippert, ou Jean-Claude Pirotte, on découvre un exemple de cette relation à la Communauté française de Belgique. Et comment ne pas parler de ceux, comme Claude Beausoleil, qui font du motif de l'identité dans l'écriture de la langue française du Québec un objet intellectuel qu'il faut analyser et enseigner ?

Dans l'examen de cette relation à des communautés qui font de la langue française le vecteur d'une relation essentielle entre un individu et le monde qui l'a engendré, il faut aussi considérer les pays d'Afrique qui, choisissant une identité pluriculturelle, ont revendiqué un français qui pourtant était la langue du colonisateur, belge ou français. Au Maghreb la langue française appartient aussi à l'identité de chaque pays, même si la langue arabe signifie aussi la nation. Ainsi en Algérie, après une période d'arabisation, la francophonie est vivante et revêt un caractère extraordinairement chaleureux. Nous sommes fiers du Campus numérique que l'Agence universitaire vient d'ouvrir à Alger, comme nous sommes heureux de voir l'Algérie commémorer le philosophe Jacques Derrida qui, Français, était aussi Algérien de cœur, juif d'Algérie aimant El-Biar, et se disait, lui, contrairement à d'autres écrivains de France, d'abord francophone.

Hélène Cixous aussi est un écrivain – une écrivaine comme on dirait au Québec ou en Belgique – fière de sa francophonie, même si elle s'exprime, dans ses textes, en bien d'autres langues que le français. Elle

a, comme les francophones en de nombreux lieux, compris que la langue française, c'est plus d'une langue en une seule langue, et elle déconstruit la langue française pour la porter à un degré d'incandescence remarquable.

Je pourrais parler aussi de ces communautés qui, s'exprimant dans une langue romane, pensent au français comme à une langue proche, et aussi de combattants des indépendances nationales qui, même dans la lutte anti-coloniale, avaient la fierté de la culture française. J'ai entendu un ancien combattant vietcong, qui avait emporté dans le maquis un livre de Victor Hugo, me réciter ou plutôt me chanter Pelléas et Mélisande*, le drame de Maeterlinck dont Debussy avait fait une œuvre lyrique…*

Histoires collectives et histoires individuelles forment donc la trame de ce colloque, « Analyse et enseignement des littératures francophones ». Cette pluralité d'histoires, d'apports langagiers – y compris les sources créoles, vivantes et fortes, qui enrichissent la langue – comporte des péripéties ; ainsi celle d'Amadou Kourouma, refusé par la maison d'édition française auquel il s'adressait, publié au Québec pour son premier livre, avant d'être saisi par la gloire et ultérieurement reconnu en France. Certains mots de son roman Allah n'est pas obligé *n'ont pas droit de cité à l'Académie française ni dans les dictionnaires de France, mais appartiennent à ce français de Côte d'Ivoire qu'a enrichi son contact avec d'autres langues venues lui apporter leurs saveurs, leurs couleurs, leurs odeurs… Voilà un sujet d'enseignement, et d'enseignements.*

L'enseignement de la littérature francophone – puisque j'en viens à cette question –, comme les chemins de l'écriture, porte une histoire. Une histoire dont vous allez retrouver les étapes, les avancées. Tous les lieux où s'est défini un élan créateur se sont dotés de capacités d'enseigner cette langue, et des études sur la littérature se sont développées. À Coimbra, à Barcelone, à Cáceres, en bien d'autres villes, des chaires se sont créées, et des réseaux de chercheurs sont nés.

Parmi les pays dans lesquels se joue, à mon avis, l'avenir de l'enseignement des littératures francophones, je citerai les États-Unis. J'étais il n'y a pas très longtemps à Berkeley, où des départements d'études francophones se sont constitués autour des études concernant d'autres auteurs que les écrivains dont s'occupe le département d'études françaises. Cette répartition des rôles, associée au politically correct *et au cloisonnement institutionnel, a transformé les études francophones, comme les études féministes, en un champ clos. Mais la francophonie scientifique ne peut pas se réduire à des composantes*

universitaires isolées : qui dit études francophones dit nécessairement partenariat entre institutions.

L'Agence universitaire, comme les Archives & Musée de la littérature, refuse les cloisonnements disciplinaires pour faire apparaître, dans le regard porté sur l'écriture, ce qui la lie à une sociologie du lieu où elle s'écrit, à une anthropologie culturelle, voire à une psychanalyse de l'écriture. Cette circulation des savoirs suppose qu'il soit possible d'accéder aux travaux critiques en même temps qu'aux œuvres originales. Aussi l'Agence universitaire a-t-elle créé un réseau consacré aux textes critiques portant sur la littérature de langue française de l'Afrique sub-saharienne et de l'Océan Indien.

Les universitaires africains avaient souvent un accès très difficile à la production des pays du Nord touchant à la littérature de leurs pays. Leurs propres écrits critiques étaient démunis de moyens de large diffusion, en particulier pour une communication à distance. Une base de documents en ligne, sur Internet[1]*, nous permet aujourd'hui d'organiser échanges, colloques, évaluations, publications.*

Comme les autres sites de chercheurs de l'Agence universitaire de la Francophonie, celui-ci est en accès libre, ce qui appuie la structuration et le développement de projets de recherche et d'enseignement. Cette initiative s'est réalisée à partir de plusieurs lieux à la fois, comme il est de mise en francophonie : l'Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal, l'Université de Lille – Lille avait déjà le regard tourné vers l'autre côté de la frontière, la Belgique –, les universités de Ouagadougou, de Lubumbashi, de Kinshasa, du Cameroun ; de nombreux chercheurs individuels s'y sont associés, parmi lesquels des chercheurs de Belgique et d'autres pays du Nord. Deux rencontres préliminaires ont eu lieu en 2003, d'abord à Lille puis à Saint-Louis, sur l'identification, la validation et la description des processus de numérisation de ces textes critiques avant leur mise en ligne. Des assises fondatrices se sont déroulées à Lubumbashi du 24 au 25 janvier 2005, et ont confirmé le projet scientifique : il s'agit d'alimenter ce réseau par des textes rigoureusement sélectionnés et libérés de droits de reproduction, de souscrire à un statut qui implique l'engagement de l'Agence universitaire et de soumettre le réseau à un guide de procédures, de former les membres du réseau aux techniques d'indexation et d'exploitation informatisée des documents.

Ce projet est évolutif. Il se développera si de nouveaux membres souhaitent rendre accessible, dans ce cadre, leur production scientifique sur les grands textes – et même sur des textes moins connus – des écri-

[1] http://www.critaoi.auf.org/.

vains de langue française identifiés par ce réseau ; s'ils acceptent de devenir des co-tuteurs de mémoires, de thèses, et d'évaluer des propositions d'interventions dans des colloques. Le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) a trouvé l'initiative intéressante au point de souhaiter s'engager, par convention, avec l'Agence universitaire. Nous souhaitons que ce projet, qui a un caractère heuristique, permette de recueillir un nombre important de textes et se manifeste plus concrètement encore par de nouveaux États généraux qui auront lieu en 2008 à Ouagadougou, où je souhaite que tous ceux qui sont ici présents puissent se rendre.

Ce n'est qu'un début, que renforcera ce nouvel élan, et qui sera ce que vous en ferez.

Je vous remercie.

Reconsidérer les francophonies

PHILIPPE NAYER

Directeur du Centre Wallonie-Bruxelles à Paris

Il a souvent été question de francophonies et de langue française durant ces trente dernières années. En effet, les années 1970 ont connu l'émergence d'un rassemblement francophone d'abord limité à quelques pays et qui, très vite, s'est constitué en un nombre important d'États animés par une volonté commune. Au départ, la Francophonie a été perçue comme un espace de défense de la langue française, espace souvent assimilé par certains de ses détracteurs à une forme de protectionnisme et associée à l'affirmation d'une langue en opposition aux autres. Même si la francophonie a souvent anticipé lorsqu'elle menait des combats sur des questions essentielles, à l'instar d'autres grands ensembles aussi, elle a dû reconnaître certaines faiblesses dans la défense de ses grands idéaux. Cependant, son mérite a été de rassembler diverses nations aux passés souvent entrecroisés et dont les réalités historiques doivent s'analyser de manière concomitante aux émancipations postcoloniales, ainsi que plus récemment à la réalité d'une mondialisation post-guerre froide qu'accompagne le développement fulgurant des technologies.

La vie de la francophonie politique et institutionnelle, celle de ses opérateurs, va de pair avec ces grands bouleversements, avec ses aspirations à plus de liberté, plus de solidarité, plus de démocratie et plus de développement socio-économique. Ces synthèses résultant de la pratique d'un dialogue entre partenaires ont eu pour effet de modifier les perceptions, notamment celles d'un monde anglo-saxon souvent présenté en opposition à la francophonie et qui avait tendance, à une époque, à cantonner cette dernière dans la tranchée d'une exception culturelle mal comprise. Le monde francophone peut s'enorgueillir d'avoir su persévérer dans sa volonté de faire de la diversité culturelle une valeur de richesse et d'ouverture.

La reconnaissance de la diversité culturelle consacrée par des résolutions de l'Unesco doit rappeler l'importance que les pays francophones accordent aux capacités des États et des gouvernements de mener à bien et de protéger leurs politiques publiques dans un monde de plus en plus mondialisé. Il reste que, pour nous, si la langue a permis de créer un espace de rencontre et de travail, il a fallu énormément d'énergie et de persévérance pour promouvoir l'importance et la spécificité des littératures comme un des vecteurs non seulement de la diffusion mais aussi de la pensée.

Avec audace, notre rencontre s'est fixé comme objectif d'aborder l'existence des littératures francophones ainsi que la manière dont elles sont enseignées. Chacun d'entre nous, à différents degrés, aura vécu la reconnaissance difficile des littératures locales face à une littérature française. Faut-il rappeler en cela nos formations de jeunesse où nous étions contraints à des cursus très spécifiques ? Cette réalité a conduit un certain nombre d'entre nous, même en terre créole, à étudier la valeur de « nos ancêtres les Gaulois » et à plonger dans des livres scolaires dont le contenu ne s'ouvrait nullement aux vécus locaux. Nos imaginaires ont dû réapprendre à se ressourcer dans des univers personnels, à découvrir ou redécouvrir les créations indigènes qui avaient jusque là été considérées comme des sous-cultures. À cet égard, un travail considérable a été entamé et vise à donner une légitimité au caractère originel des différentes littératures francophones par la prise en compte de leurs univers historique, imaginaire et linguistique, ainsi d'ailleurs que par leur place dans leur enseignement. Les interventions de ce colloque en témoignent.

La période privilégiée dans ce colloque, 1974-1989, paraît à la fois suffisamment lointaine pour permettre un premier regard historique et assez riche en bouleversements politiques pour mieux asseoir notre propos. Sur le plan international, cette période débute par un choc pétrolier et se termine par la chute du mur de Berlin. Sur le plan national, beaucoup de nos pays ont été marqués non seulement par la réflexion sur le devenir même de nos États et par-delà par la notion d'État comme unité de droit international mais aussi par la transformation interne de ces États poussant à une reconnaissance fonctionnelle des pouvoirs fédérés, des pouvoirs régionaux, qui, à leur tour, trouvent leur place dans des ensembles économiques et culturels plus importants. Ce n'est pas là le moindre des paradoxes auxquels est confrontée la lente, peut-être trop lente, construction européenne. Sur le plan national et régional, cette période est une période de reconnaissance des réalités culturelles et d'une restructuration des politiques culturelles.

Voilà défini le champ de nos travaux : des identités qui se cherchent à l'intérieur d'ensembles ; des particularités qui s'enracinent dans des réalités locales, qui se vivent et s'écrivent sans complexe car correspondant à l'expression d'une plus grande liberté. Des idées enfin qui voyagent, portées par les pensées, par les écrits et qui sont diffusées par les langues et les technologies.